

**Zeitschrift:** L'Émilie : magazine socio-culturelles  
**Herausgeber:** Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe  
**Band:** [91] (2003)  
**Heft:** 1475

**Artikel:** Sur le front...  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-282595>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

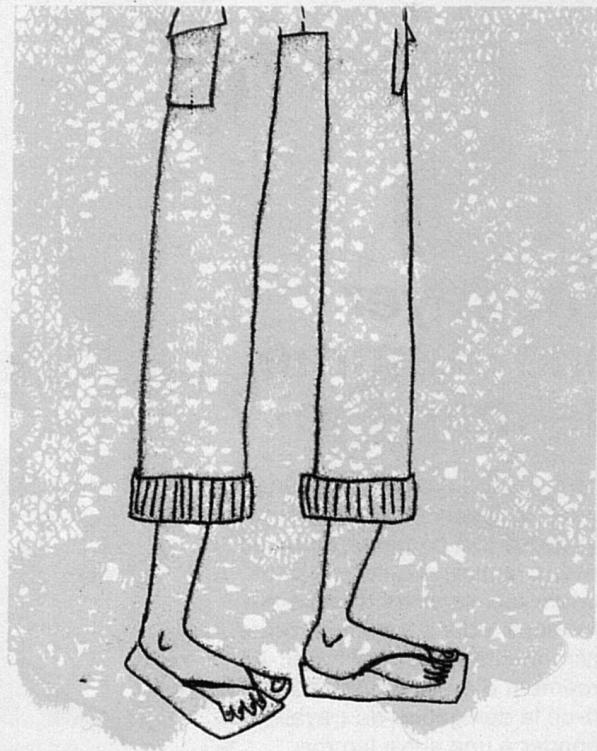
## Sur le front...

### Réagissez aux iniquités salariales !

Les salaires masculins restent en Suisse supérieurs de 21,5% aux salaires féminins dans l'économie privée. Au sein de l'administration fédérale, les femmes gagnent en moyenne 9% de moins que les hommes dans des fonctions équivalentes. La discrimination salariale étant illégale, le Bureau de l'égalité du Jura et le Syndicat interprofessionnel industrie, artisanat et services (SYNA) encouragent les femmes à réclamer l'égalité salariale en contactant leur syndicat ou le Bureau de l'égalité et en présentant avec précision la situation vécue. Dans un premier temps, vous recevrez des informations et des conseils. Au besoin, un rendez-vous sera fixé pour examiner en détails la discrimination subie et vous serez conseillée quant aux démarches utiles. Informations : 032 423 79 00 (Bureau de l'égalité jurassien), 032 421 35 45 (SYNA), 032 422 67 49 (Union syndicale jurassienne).

### [www.leg.ch](http://www.leg.ch) : pour consulter la Loi sur l'égalité et la jurisprudence

Dans le but de mieux faire connaître la Loi sur l'égalité et les effets qu'elle a déjà produits, la Conférence latine des déléguées à l'égalité - qui regroupe les Bureaux romands et tessinois - a créé le site [www.leg.ch](http://www.leg.ch). Ce projet a été réalisé grâce aux aides financières allouées par la Confédération. Le nouveau site met à la disposition de toute personne amenée à utiliser la Loi fédérale sur l'égalité (LEg), un recueil d'arrêts en français rendus par les tribunaux cantonaux et par le Tribunal fédéral. Après un examen minutieux de l'ensemble de la jurisprudence, seuls les arrêts les plus pertinents ont été retenus, puis résumés de manière claire et accessible. Cette source d'information s'avère précieuse pour toute personne devant intervenir dans une situation de discrimination professionnelle (en priorité les magistrat-e-s, les avocat-e-s, les secrétaires syndicaux et patronaux, les responsables des ressources humaines, etc.) et est également aisément accessible aux justiciables.



Myriam Abourousse

### Pour traiter le harcèlement sexuel

*Comment traiter les situations de harcèlement sexuel. Document à l'intention des responsables des syndicats et des associations.* Tel est le titre d'un petit manuel rédigé par le Comité contre le harcèlement sexuel, le Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT), le Syndicat des services publics (SSP-VPOD), avec le soutien de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS). Il tente modestement de fournir, à partir de l'expérience accumulée ces dernières années, quelques outils pouvant s'être utiles aux responsables de syndicats et autres associations qui ont à faire avec des personnes faisant l'objet de harcèlement sexuel dans le cadre de leur activité. Informations : info@cgas.ch ou 022 731 84 30.

### Une mine d'idées et d'expériences féministes : [www.topbox.ch](http://www.topbox.ch)

Le Bureau fédéral de l'égalité a rassemblé sur Internet, à l'adresse [www.topbox.ch](http://www.topbox.ch), toute une série de projets en faveur de l'égalité qui ont fait leurs preuves. [www.topbox.ch](http://www.topbox.ch) constitue une mine d'idées et d'expériences. Responsables des ressources humaines, professionnel-le-s des médias, spécialistes dans l'administration, l'économie, en matière de formation obtiennent rapidement et facilement, en consultant cette banque de données, un aperçu des modèles, des prestations et matériels disponibles et prêts à l'emploi. Ils peuvent s'inspirer de ces projets et les transposer dans leur environnement quotidien.

### Vous cherchez une experte ? [www.femdat.ch](http://www.femdat.ch)

Le site [www.femdat.ch](http://www.femdat.ch) est une banque de données suisses, pour expertes dans différents domaines scientifiques et professionnels permettant de trouver rapidement et sans difficultés des spécialistes de la science, de la pratique, de l'économie et d'autres domaines, ainsi que de les contacter. Les expertes peuvent être sélectionnées selon leur discipline, leur spécialité, leur formation, leur expérience ou leur langue. ☺